

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère De l'Enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique

Université Abbes Laghrour–Khenchela



Faculté Des Lettres Et Des Langues
Département Des Lettres Et Langue Française

Thème :
**La place de la compétence orale par rapport à la
compétence écrite dans le programme officiel de 5ème AP**

Mémoire élaboré en vue de l'obtention d'un diplôme de master 2

Option : langue appliquée

Sous la Direction de:

Mr. Mansouri Yacine, Maitre assistant A, université de khenchela

Présenté et soutenu Publiquement par: Saouci Nadjoua

Devant Le Jury Composé de:

-Président: Djebaili Fatiha, Maitre assistante A, université de khenchela

-Rapporteur: Mansouri yacine, maitre assistant A, université de khenchela

-Examineur: Demene Nadhira, Maitre assistante A, université de khenchela

**Année Universitaire
2012-2013**

Remerciements :

Ce travail n'aurait pu accompli sans l'aide généreuse de mon directeur de recherche, Monsieur MANSOURI YACINE .Je la remercie pour tout le temps qu'elle m'a accordé ainsi pour l'aide morale et scientifique qu'elle apporté tout long d'une recherche semée d'embuches.

Je remercie aussi vivement tous les enseignants qui m'ont suivie tout au long de ma formation au sein de l'université de kenchela.

Je remercie également le chef de département de la langue française Monsieur GUADJIBA.

Enfin, un grand merci à mes amis qui ont su me pousser, m'encourager souvent même m'aider à continuer lorsque le courage me manquait.

Dédicace

.....A tous les personnes qui mes sont chers.

Tables des matières

Remerciement

Dédicace

Introduction 06

Chapitre I : notions générales

1-Qu'est ce qu'un programme ?	09
2-Qu'est ce qu'un manuel scolaire :	09
3-Qu'est ce que l'oral ?	10
4-Qu'est ce que l'écrit ?	11
5-Qu'est ce qu'une approche par compétence ?	11
6-Qu'est ce qu'une compétence ?	11
6-1- Les caractéristiques d'une compétence :	13
6-2- Compétence de l'orale :	13
6-3- Compétence de l'écrit :	14

Chapitre II : La place de la compétence orale dans le programme de 5ème AP

1- Le français dans le cycle primaire	17
2- L'objectif de l'enseignement de français au 5ème année primaire	17
3- Profils d'entrée et de sortie	18
3-1- Profil d'entrée	18
3.2- Profil de sortie	19
3-3- A l'oral / compréhension (écouter)	21
3-4 - Oral/ expression (parler)	22
4- Comparaison entre l'oral et l'écrit	23

Partie pratique :

Chapitre I : la méthode

1-Méthodologie de la recherche	26
2- Le statut de l'enquête	26
3 -Le déroulement de l'enquête	37
3-1 La présentation du questionnaire	27
3-2 Le questionnaire	27
3-3 -les Objectifs du questionnaire	28
3-4 Difficultés et obstacles surmontés	29

Chapitre II : Analyse et interprétation des résultats du questionnaire

1-L'analyse des résultats du questionnaire	31
Conclusion	42
Bibliographiques	46
Annexe	49
Résumé	51

Introduction

Introduction :

La compétence en expression orale qui est un des aspects de l'acquisition d'une langue étrangère, ne s'acquiert que par l'interaction verbale. Il conviendra donc d'amener l'apprenant à interagir en langue étrangère en classe pour le rendre capable de contacter plus ou moins convenablement avec des locuteurs natifs de cette langue et de prendre réellement part dans les échanges verbaux authentiques.

Dans le cadre de la nouvelle réforme de l'enseignement au cycle primaire en Algérie, le français est introduit depuis l'année 2006/2007 à partir de la 3^e année primaire au lieu de la 4^e année primaire. Cette nouvelle mesure vise principalement à familiariser l'élève à la langue française. Deux grands domaines d'enseignement/apprentissage sont pris en considération (l'oral et l'écrit), en accordant la priorité à l'oral.

Le programme de 5^eAP, année terminale du cycle primaire, cible un public d'apprenants dont l'âge se situe entre 10 et 11 ans. Dans la continuité des programmes de 3^e et 4^eAP, ce programme est consacré à *la consolidation* des apprentissages qui se feront de manière plus explicite. Il permet la prise de conscience du mode de fonctionnement de la langue à des fins de communication.

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.¹

Cet enseignement doit amener progressivement l'apprenant à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer dans des situations de communication. Ainsi l'apprentissage de cette langue étrangère participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde.

En effet ,l'oral revient sur la séance depuis l'avènement de l'approche communicative qui vise l'acquisition d'une compétence de communication en français langue étrangère ,cela en permettant à l'apprenant de pouvoir ,communiquer de manière correcte et le plus naturellement possible dans diverses situations de la vie quotidienne.

Notre intérêt est porté sur la compétence de l'orale, d'une part nous voulons savoir la place de l'oral par rapport à l'écrit. D'autre part, nous voulons révéler les difficultés d'acquisition de la compétence orale en classe de F.L.E chez les apprenants de 5^{ème} AP en Algérie.

¹ Le programme de français 5AP, p2

***La problématique**

La question principale de notre travail intitulé (le titre de mémoire) est la suivante: Quelle est la place accordée à la compétence orale par rapport à la compétence écrite dans le programme officiel de 5^{ème} année primaire ?

***Les hypothèses**

Pour répondre à cette question nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- La compétence orale équivalente avec la compétence écrite.
- La compétence orale a surpassée la compétence écrite
- La compétence orale inférieure à la compétence écrite.

Nous allons suivre le plan de travail suivant : dans un premier temps nous commencerons par la définition de quelques notions de base théoriques sur (définition générale) nous définirons également (programme scolaire, manuel scolaire, l'oral, l'écrit, l'approche par compétence, les caractéristiques d'une compétence, compétence de l'orale, compétence de l'écrit).

Dans Le deuxième chapitre- intitulé de la place de la compétence orale dans le programme de 5^{ème} AP nous présenterons (le français au cycle primaire, l'objectif de l'enseignement de français au 5^{ème} AP, profil d'entrée et de sortie, comparaisons entre l'oral et l'écrit.).

Notre dernière partie sera consacrée à l'analyse d'un questionnaire sur la place de l'oral dans l'enseignement/apprentissage de français en Algérie. Nous présenterons dans un premier temps notre corpus d'étude qui est un questionnaire destiné aux enseignants de français en cycle primaire, nous allons également justifier le choix de notre public enquêté et les objectifs de ce questionnaire. Dans un deuxième temps, nous essayerons d'analyser les réponses données pour faire apparaître leur conception sur l'oral et leurs opinions sur ce sujet.

Ensuite, nous confronterons les réponses des enseignants questionnés avec leurs pratiques pour découvrir les représentations qu'ils peuvent avoir sur l'oral et la place qu'elle occupe réellement dans l'enseignement de français. Nous terminerons notre travail de recherche par une conclusion qui mettra en relief les résultats pour éclairer ce que les enseignants font de l'oral.

Chapitre I

Notions générales

Dans ce chapitre nous allons définir les notions de base mise en jeu dans l'enseignement des compétences.

1- Qu'est ce qu'un programme?

Défini au 19eme siècle et d'après le dictionnaire Petit Robert de langue française « *le programme est l'ensemble des connaissances des matières qui sont enseignées dans un cycle d'étude ou qui forment les sujets d'un examen, d'un concours* ». ²

C'est le cadre à l'intérieur du quel l'enseignant et l'équipe pédagogique font les choix pédagogique adaptés aux apprenants dont ils ont la responsabilité.

Le terme « programme » désigne généralement le contenu d'une matière étudié à un niveau donné du cursus scolaire.

Les programmes comportent:

- Les finalités de la formation des apprenants;
- Les critères qui président à la sélection des savoirs disciplinaires, les articulations entre objectifs de connaissances et objectifs de socialisation.

2- Qu'est ce qu' un manuel scolaire :

Le manuel scolaire :(du latin manus, la main), considéré au XIXe siècle comme le livre résumant tous les autres est un ouvrage didactique ayant un format maniable et regroupant l'essentiel des connaissances relatives à un domaine donné. ³

Autrement dit, c'est un ouvrage qui présente les connaissances définies par les programmes d'enseignement.

Selon SUZANNE LAURIN, auteur de matériel didactique en géographie.

Le manuel scolaire est « *un produit culturel qui vise la communication avec le public au quel il est destiné, c'est-à-dire les enseignants et les élèves* ». ⁴

A partir de cette définition le manuel scolaire considéré comme un outil didactique de communication entre l'enseignant et l'apprenant.

² Extrait du séminaire provincial de formation des maitres pédagogiques des sciences du littoral (17et18 octobre 2007

³ Dictionnaire.sensagent.com/manuel scolaire/fr.fr/3.sept

⁴ www.ledevoir.com/société/education/226573/écrire-pour-l'école-le-manuel-scolaire-un-compromis

Il existe une définition légale du manuel scolaire, fixée par décret n°2004-922 du 31 août 2004 : « *Sont considérés comme livres scolaires, au sens de l'alinéa 4 de l'article 3 de la loi du 10 août 1981 susvisée, les manuels et leur mode d'emploi, ainsi que les cahiers d'exercices et de travaux pratiques qui les complètent ou les ensembles de fiches qui s'y substituent, régulièrement utilisés dans le cadre de l'enseignement primaire, secondaire et préparatoire aux grandes écoles, ainsi que des formations au brevet de technicien supérieur, et conçus pour répondre à un programme doit être imprimé sur la couverture ou la page de titre de l'ouvrage* »⁵.

Cette définition comporte donc les manuels, mais aussi les cahiers de TD, les fichiers et les manuels consommables de l'enseignement technique et professionnel.

3- Qu'est ce que l'oral ?

Selon la rousse de français : adj. qui concerne la bouche⁶

En didactique des langues, l'oral désigne : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques* ».⁷

Nous remarquons que dans la définition citée ci-dessus l'oral est la pratique de deux phénomènes, l'écoute de l'autre et la production de parole. Mais l'oral c'est le langage à travers lequel nous communiquons et qui se distingue de la parole. Il ne faut pas oublier aussi que l'oral est un moyen de communication, il est la base et le support de tous les échanges qui se déroulent dans une société ou dans la classe, entre tous les individus présents ; élèves et professeur.

L'oral « se définit comme l'un des deux canaux dont se réalise l'enseignement de tout savoirs »⁸ ; cela veut dire que l'oral est utilisé comme moyen d'apprentissage et de transmission des connaissances.

Dans une perspective d'enseignement /apprentissage l'oral devient aussi un objet d'enseignement ou des formes variées du discours sont enseignées.

Nous citons parmi les variétés de l'oral : l'oral spontané (le dialogue), l'oral médiatisé (téléphone, etc.), l'écrit oralisé (conférence, discours).

⁵ www.savoirlivre.com/manuel-scolaire.php

⁶ Larousse de français, 1997, p294

⁷ Charraudeau.P et Maigneau, Dictionnaire d'analyse du discours, paris, seuil, 2002. URL/<http://these.univ-lyon2.fr/document>.

⁸ Oulbenali.N. (2006), compréhension et expression de l'oral en classe de première année de licence de français p.12

4- Qu'est ce que l'écrit ?

Selon le dictionnaire de français : adjl.consigné, noté par l'écriture.⁹

La définition citée dans le dictionnaire didactique de Jean Pierre CUQ, dans son sens le plus large, par opposition à l'oral, l'écrit est :

« Une manifestation particulière du langage caractérisé, sur un support, d'une trace Graphique matérialisant la langue et susceptible d'être lue. »¹⁰

Autrement dit, C'est la transformation d'un message sonore en un message graphique

En général, l'écrit considéré comme un instrument de communication.

-Au niveau de la réception, l'écrit se réalise à travers l'activité de lecture.

-Au niveau de la production, il se réalise à travers les activités d'écriture.

5- Qu'est ce qu'une approche par compétence ?

L'approche par compétences s'imposait aux besoins d'évolution du système éducatif, ainsi, cette réforme du système qui met l'apprenant au centre des apprentissages au lieu de l'enseignant.

« L'approche par les compétences traduit le souci de privilégier une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations- problèmes, par rapport à une logique d'enseignement basée sur les savoirs et sur les connaissances à faire acquérir», cf. Référentiel Général des Programmes¹¹

Nous constatons que l'approche par compétence met l'accent sur la capacité de l'élève d'utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans des tâches et situations nouvelles et complexes, à l'école tout comme dans la vie.

6- Qu'est ce qu'une compétence ?

Il existe autant de définition du concept de compétence que d'auteurs ayant écrit sur le sujet.

*Selon le dictionnaire : nf. Capacité reconnue en telle ou telle matière.¹²

⁹ La rousse de français 1997 p.136

¹⁰ Jean pierre cuq,dictionnaire du français langue étrangère et seconde,2003 p78

¹¹ Programme de français 5eme AP janvier 2009 p.9

¹² Larousse de français, 1997p.82

*Selon *le glossaire* : maîtrise des savoirs et des savoir-faire qui permettent d'effectuer des tâches scolaires.¹³

«*La compétence, c'est pouvoir réaliser une tâche correctement : une institutrice qui fait bien son travail et compétent pour donner un cours ;...la compétence, c'est que chacun puisse faire convenablement ce qu'il doit faire.* »¹⁴

Une *compétence*¹⁵ aptitude à réaliser efficacement une action donnée. Autrement dit, il s'agirait de ce que certains ont appelé un « savoir-agir ». Est une Ce savoir-agir requiert la maîtrise d'un certain nombre d'aptitudes (connaissances, capacités cognitives, habiletés manuelles et attitudes socio-affectives) et la faculté de les mobiliser dans la résolution de problèmes. L'accent est mis d'abord sur le potentiel à acquérir pour pouvoir réaliser une tâche.

Nous distinguons :

- les *connaissances*, c'est-à-dire les informations, les notions, les procédures acquises mémorisées et reproductibles par un individu dans un contexte donné
- les *capacités*, c'est-à-dire les opérations mentales, les mécanismes de la pensée que l'individu met en œuvre quand il exerce son intelligence ;
- les *habiletés*, c'est-à-dire les perceptions, les mouvements, les gestes acquis et reproductibles dans un contexte donné, qui s'avèrent efficaces pour atteindre certains buts dans le domaine gestuel (physique et manuel) ;
- les *attitudes*, c'est-à-dire les comportements sociaux ou affectifs acquis par l'individu et mobilisables dans des domaines de la vie domestique ou professionnelle.

Notre définition postule encore l'existence d'un savoir-faire particulier : le pouvoir de mobiliser des ressources pour résoudre des problèmes.

Enfin, on peut dire que cette conception de la compétence la voit comme fonctionnelle, comme utilitaire, la compétence sert à résoudre des problèmes, elle est propriété de l'individu.

¹³ <http://www.oasisfle.com>

¹⁴ BOUBEKEUR BENBOUZID, l'approche par compétences Dans L'école algérienne, novembre 2006, Alger

¹⁵ [http : www.legrainsbl.org/ctrl](http://www.legrainsbl.org/ctrl)

6-1- Les caractéristiques d'une compétence :¹⁶

La compétence lie à cinq caractéristiques essentielles qui sont :

- 1-** la mobilisation d'un ensemble de ressources ; pour construire une compétence il faut produire des situations complexes, ou l'apprenant passe de l'enseignement théorique à l'enseignement pratique et l'entraînement. Pour ne pas restituer les
Accumulées en classe, ce sont tous les savoirs, les savoir-faire ressources qui sont, et les savoirs-être.
- 2** -la compétence se caractérise par un caractère finalisé, c'est à-dire l'application de la compétence dans des activités fonctionnelles ; dans des pratiques porteuses de sens pour l'élève.
- 3-**elle lie à une famille de situations, la mobilisation des connaissances se fait à travers une famille bien déterminée de situations, par exemple, comme dans la technique de la prise de note pendant l'enseignement secondaire n'est pas la même que la prise de note dans une réunion.
- 4-**elle est souvent disciplinaire, elle est présentée à travers un genre de situations. Parfois il y'a des disciplines différentes mais elles sont proches d'une à l'autre, il existe des liens entre les différentes disciplines, même dans les grandes démarches de recherche sont les différentes disciplines, même dans les grandes démarches de recherche sont les mêmes,
- 5-**elle est évaluable, on peut évaluer une certaine compétence à travers la mise en œuvre dans une tâche ou une activité, et à la qualité de la recherche.

6-2- Compétence de l'orale :

Dans l'enseignement /apprentissage des langues étrangères on parle souvent de compétence. Cette notion a été introduite par Chomsky en parlant de « compétence linguistique », puis par Hymes en proposant la notion de « compétence communicative » qui « désigne la capacité d'un locuteur de produire et interpréter des énoncés de façon

¹⁶Xavier Rogers. (1997).analyse une action d'éducation ou de formation.paris-Bruxel..de Boeck université.

appropriée »¹⁷, cela veut dire que l'accent est mis sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être que l'apprenant doit acquérir pour communiquer d'une façon efficace à l'écrit ou à l'oral.

La compétence de l'oral sous-entend l'acquisition d'une compétence de compréhension et d'expression. Elle est constituée l'un des soucis majeurs du professeur de langue qui est toujours prêt à identifier et à choisir des tâches répondant aux objectifs du programme de l'enseignement et permettant une meilleure communication pour l'apprenant.

6-3-Compétence de l'écrit :

Dans le domaine des langues étrangères, essentiellement depuis l'émergence de l'approche communicative, la production écrite se présente, au même statut que le savoir-écrire en langue maternelle, comme une activité de construction de sens et vise à l'acquisition chez les apprenants de la capacité à produire divers types de textes répondants à des intentions de communication.

L'apprenant est donc amené à former et à exprimer ses idées, ses sentiments pour les communiquer à d'autres et donc à actualiser une compétence de communication écrite qui se définit comme étant « *une capacité à produire des discours écrits bien formés y compris dans leur organisation matérielle, appropriés à des situations particulières diversifiées.* »¹⁸

Selon Albert cette compétence fait intervenir cinq niveaux de compétences (ou composantes) à des degrés divers de la production :¹⁹

- *Une compétence linguistique : compétence grammaticale (morphologie, syntaxe), compétence lexicale ;
- *Une compétence référentielle : « connaissances des domaines d'expérience et des objets du monde » (Moirand, 1982) ;
- *Une compétence socioculturelle : « connaissance et appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, connaissance de l'histoire culturelle » (Moirand, 1982) ; Jean Pierre Cuq, dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, 2003, p.48

¹⁷ Jean Pierre Cuq, dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, 2003, p.48

¹⁸ Bouchard cité par Pouliot, 1993, p.120.URL :<http://these.univ-v&=13228>

¹⁹ Albert 1998, p.60.61.URL :<http://these.univ-v&=13228>

- *Une compétence cognitive : compétence qui met en œuvre les processus de constitution du savoir et les processus d'acquisition/apprentissage de la langue ;
- *Une compétence discursive (ou pragmatique) : capacité à produire un texte correspondant à une situation de communication écrite.

Nous constatons, pour crier un texte fait appel à un enchainement de ces compétences et écrire d'une façon correcte mais aussi de manière intelligible.

Chapitre II

La place de la compétence orale dans le programme de 5^{ème} AP

Nous présentons dans ce deuxième chapitre la place accordée à la compétence orale dans le programme officiel de la 5^{ème} année primaire en les décrivant et de faire ressortir la place qu'elle peut avoir dans l'enseignement/apprentissage de l'oral.

1- le français dans le cycle primaire :

Au cycle primaire l'élève doit être capable d'écouter/comprendre, lire, dire et écrire des énoncés simples adaptés à des situations de communication données mettant en œuvre des faits de langue fondamentaux.²⁰

2- L'objectif de l'enseignement de français au 5ème année primaire :

D'après La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « *L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle* »-Chapitre I, art²¹

Nous pourrions définir les objectifs de l'enseignement du français en d'appuyant sur l'énoncé des langues étrangères : « *Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales* », cf. Référentiel Général des programmes.²²

En ce qui concerne l'enseignement du français au primaire, il a pour objectif de développer chez l'apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire). Pour la compétence de l'orale, nous citons quelques unes d'après le programme il cite que l'apprenant sera capable à l'orale de :

- Réagir à des sollicitations verbales par un comportement verbal ou non verbal approprié.
- Prendre la parole de façon autonome et s'exprimer de manière compréhensible
- Questionner/ répondre dans le cadre d'une Interaction.
- S'exprimer à partir d'un support écrit ou visuel.

²⁰ Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème AP, 2004 .P.3

²¹ Programme de français 5 ème AP, 2009, P1

²² Ibid.

3- Profils d'entrée et de sortie²³ :

Le niveau de compétence atteint par l'élève à l'issue de la 4^{ème} AP constitue le profil d'entrée en 5^{ème} année primaire.

3-1-Profil d'entrée :

a/A l'oral - L'élève est capable d'adopter une attitude d'écoute sélective pour :

- identifier dans un texte entendu les paramètres d'une situation de communication donnée (qui ? quoi ? quand ? où ? pourquoi ?) ;
- relever l'essentiel d'un message (informations précises) ;
- identifier des supports sonores (comptine, historiette, conte, questionnaire) en s'appuyant sur les éléments prosodiques (pause, rythme, débit, accent, groupes de souffle, intonation) et sur le contenu ;
- dire un énoncé de façon intelligible (prononciation et articulation) ;
- produire des énoncés pour interroger, répondre, demander de faire, donner une consigne(...)
- réagir dans un échange par un comportement approprié verbal et/ou non verbal ;
- rapporter des propos entendus dans une situation de communication donnée ;
- produire un énoncé pour s'insérer dans un échange ;
- raconter un fait, un événement le concernant ou concernant autrui.

b/A l'écrit- L'élève sait :

- maîtriser la correspondance graphie/phonie régulière ;
- établir la correspondance phonie/graphie irrégulière ;
- exploiter le para texte (éléments qui entourent le texte : titre, nom de l'auteur).et l'image du texte : sous-titres, paragraphe(s) ;
- s'appuyer sur les mots connus en lecture pour comprendre un texte court ;

²³ Programme de français 5^{ème} AP 2009 P.2

- lire à voix haute avec une bonne diction et dans les différentes graphies ;
- lire des textes différents (comptines, récits, BD,...) de manière expressive ; - produire de courtes phrases en utilisant la ponctuation appropriée ;
- compléter des dialogues par une ou deux répliques
- produire de courts textes pour dialoguer, raconter et/ou décrire.

3-2- Profil de sortie

A la fin de la 5eme AP, qui constitue l'année qui clôt le cycle primaire, le profil de sortie de l'élève est défini Par l'OTI (l'objectif terminal d'intégration) suivant :

*OTI : « Au terme de la 5e AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication ».*²⁴

Pour atteindre cet OTI, le programme de 5e AP a pour objectifs :

a/A l'oral – L'élève doit être capable de :

- Adopter des stratégies adéquates de locuteur ;
- Réagir à des sollicitations verbales par un énoncé intelligible et cohérent ;
- S'exprimer de manière compréhensible dans des séquences conversationnelles ;
- Réagir à partir d'un support écrit ou sonore ;
- Prendre la parole de façon autonome pour questionner, répondre, demander une information, donner une consigne, donner un avis ;
- Produire un énoncé pour raconter, décrire, dialoguer ou informer ;
- Dire des textes poétiques en s'appuyant sur des éléments prosodiques ;
- Synthétiser l'essentiel d'un message oral dans un énoncé personnel ;
- Marquer son propos à l'aide d'adverbes, d'interjections et de traits prosodiques.

b/A l'écrit - L'élève doit être capable de :

²⁴ Programme de français 5eme AP 2009 p.5

- Exploiter des indices (illustration, code, mots connus, ponctuation, typographie, Amorce des paragraphes et silhouette des textes) pour formuler des hypothèses de lecture;
- Lire pour chercher des informations ;
- Lire d'une manière expressive (relation phonie/ graphie, rythme, ton et intonation) ;
- Identifier des textes différents (ceux qui racontent, ceux qui décrivent...) ;
- Produire des textes pour dialoguer, raconter, décrire ou informer;
- Utiliser une grille cursive pour produire et/ou améliorer un écrit;
- Produire un écrit sur le « modèle de... »;
- Donner un avis personnel sur un texte lu ou entendu;
- Produire de manière individuelle sur un thème donné, à partir d'une consigne.

La compétence orale recouvre : oral/compréhension (écouter) et oral/expression (parler).

Nous expliquerons les objectifs d'apprentissage de l'oral en reprenant le tableau proposé dans le programme.

3-3- A l'oral / compréhension (écouter) :²⁵

Compétence de fin d'année : Construire le sens d'un message oral en réception.

Composante de la compétence	Objectifs d'apprentissage	Activités
Mobiliser ses connaissances du système phonologique et prosodique.	Discriminer différents énoncés oraux (poésies, exposés, spots publicitaires, etc.) à l'aide de leurs traits prosodiques.	Ecoute de textes différents pour les trier et les classer. - Ecoute de textes pour relever une caractéristique (la rime, le jeu de mots, le fond musical...).
Identifier la situation de communication.	<ul style="list-style-type: none">- Repérer le thème général.- Retrouver le cadre spatio temporel- Repérer les interlocuteurs	<ul style="list-style-type: none">- Écoute d'un texte oral pour retrouver l'essentiel du message (quoi ?).- Écoute d'un dialogue pour retrouver les interlocuteurs (qui parlent ? à qui ?).- Écoute d'un conte pour retrouver les actions des personnages (pourquoi ? pour quoi ? comment ?).- Ecoute d'un support oral pour relever un nom, un lieu, une date, (qui ? où ? quand ?)

Nous constatons qu'une place importante est donnée à l'orale de langue française à travers la réception sonore des messages.

-dans le domaine de l'expression orale, nous avons un tableau qui illustre la compétence en matière d'enseignement de cette dernière.

²⁵ Programme de français 5eme AP, janvier, 2009, p7

3-4- Oral/ expression (parler).

Compétence de fin d'année : Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.

Composantes de la compétence	Objectifs d'apprentissage	Activités
Prendre la parole pour raconter, donner un avis	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir des variantes d'actes de parole pour s'inscrire dans une situation de communication - Participer à une discussion sur un sujet donné 	<ul style="list-style-type: none"> - Production de phrases personnelles pour répondre, pour informer, pour raconter... - Reformulation des énoncés d'un texte (répliques, questions, réponses) à l'aide de variantes linguistiques. - Reformulation de phrases personnelles ou celles d'un camarade en employant des variantes d'actes de parole. - Présentation à la classe d'un texte individuel ou collectif.
Produire un énoncé intelligible en réponse à une consigne, une question	<ul style="list-style-type: none"> Restituer un texte mémorisé en respectant le schéma intonatif. - Reformuler des propos entendus. - Restituer des faits en respectant la logique et/ou l'enchaînement chronologique. - Produire un énoncé dont l'intonation traduit l'intention de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Récitation d'un poème ou d'un texte en prose. - Résumé oral d'un texte lu ou entendu. - Lecture d'un poème pour le mémoriser. - Jeux de rôle à partir d'un thème donné. - Expression à partir d'un support auditif ou visuel. - Récitation à plusieurs voix d'un texte appris. - Choix d'une comptine à réciter en fonction d'un thème donné
Savoir prendre sa place dans un jeu de rôle ou une situation conversationnelle	<ul style="list-style-type: none"> Prendre la parole en respectant les paramètres de la situation de communication : statut des interlocuteurs, référent... - Intervenir dans une discussion en respectant les règles de prise de parole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à un dialogue. - Formulation de questions pour obtenir des informations. - Formulation de questions pour obtenir plus d'informations sur le sujet de l'échange. - Dramatisation d'un texte dialogué (mimique, intonation, ...).

La description des deux composantes de l'oral (compréhension/expression) nous Permet de dire que la compétence de l'oral à sa place dans le programme.

4- Comparaison entre l'oral et l'écrit :²⁶

Comme on le sait bien, il existe trois registres de langue, soutenu, courant et familier. la distinction établie entre langue écrite et parlée et chacun possède de son code spécifique.

Nous pourrions définir la différence entre l'oral et l'écrit selon le tableau sous-dessus :

L'oral	L'écrit
Une communication directe (il y a un échange).	La virtualité du récepteur.
La présence de l'auditeur et locuteur en même temps.	Pas d'un échange.
Syntaxe simple et facile	Possibilité d'utiliser le dictionnaire
Des phrases simples et inachevées	Il y a le temps de réflexion
Il y a des pauses	L'utilisation de ponctuation
Basée sur la parole	Basée sur un discours écrit
Registre familier	Les registres standard et soutenu

Celui qui parle utilise la langue orale différemment de la langue écrite. En effet, elles se distinguent au niveau de la grammaire et du vocabulaire. Dans le code oral les signifiants sont liés à une substance sonore, dans le code écrit les signifiants graphiques représentent une transcription du code oral.

Les apprentissages se faites dans le cadre des activités de classe prévus en compréhension et en expression orale, ces activités préparent à la lecture et à la production écrite. Cela veut dire on ne peut pas apprendre une langue vivante par négliger l'un parmi ces deux compétences.

[http : creoles.free.fr/socio-linguistique /oral-écrit.htm](http://creoles.free.fr/socio-linguistique/oral-ecrit.htm)²⁶

Deuxième partie

Partie pratique

Chapitre I

Méthode

Dans ce chapitre, nous allons analyser dans une enquête menée l'apprentissage de l'oral qui doit être intégré en classe de français langue étrangère.

En effet, l'oral aura une place importante et ce dans le but de développer chez l'apprenant les qualités d'expression / parler et de mettre en place les mécanismes d'une prononciation, d'articulation des sons pour une bonne initiation à la lecture, écriture et la prise de parole dans l'échange langagier, d'où la nécessité d'une enquête pour vérifier nos connaissances théoriques.

1- Méthodologie de la recherche :

Nous avons choisi pour la méthode de l'enquête : la méthode descriptive analytique pour l'élaboration de notre modeste travail.

2- Le statut de l'enquête :

Notre enquête a pour but de voir la place de la compétence orale dans le programme officiel de 5eme AP.

Dans un premier temps, nous allons définir notre méthodologie d'enquête : où, nous allons, d'abord, présenter et justifier le choix de notre public, représenté essentiellement des enseignants du primaire.

Puis, nous allons présenter le déroulement de notre enquête, pour laquelle, nous avons fait appel à un instrument de recherche « le questionnaire ».

-Le questionnaire c'est un outil méthodologique comportant un ensemble de questions qui s'enchaînent d'une manière structurée.

Nous signalons les difficultés et obstacles rencontrés durant la réalisation de cette enquête.

Dans un second temps, nous proposons une analyse, elle portera essentiellement sur plusieurs éléments (la méthode utilisée dans l'enseignement du FLE, les activités de l'amélioration de l'oral, l'effectif de la classe, le niveaux des apprenant par rapport les compétences enseignées).

Enfin, nous procéderons à l'analyse des réponses et les propositions fournies par les Enseignants par rapport à l'enseignement de 'oral.

3 –Le déroulement de l'enquête :

3-1- La présentation du questionnaire

Notre corpus a été constitué à partir d'une enquête réalisée avec plusieurs enseignants du niveau primaire, dans différentes écoles.

Cette enquête contient un questionnaire écrit et distribué à 10 enseignants dont on a pu relever quelques observations sur la réflexion et les méthodes d'enseignements interrogées.

Ce questionnaire contient douze questions (12) dont dix (10) fermées et deux (2) ouverte.

Notre but était de recueillir un maximum d'informations, en ce qui concerne

L'enseignement de l'oral au cycle primaire et voir aussi les attentes, les aspirations, les inquiétudes et les propositions des enseignants. Partant d'un constat alarmant sur la place qu'occupe une activité vitale telle que la production orale qu'occupe dans L'enseignement du français à l'école algérienne, nous allons essayer à travers notre

Questionnaire de solliciter l'avis des enseignants de terrain

3-2- Le questionnaire :

Pour élaborer notre questionnaire, nous avons proposé certaines questions les suivants :

1. Quel est votre point de vue sur le programme de 5emeAP ?
2. Quelle est la compétence langagière qui a une grande importance dans l'enseignement/apprentissage du FLE en 5eme AP ?
3. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez lors de l'enseignement des compétences de l'oral, expression (parler) effectuées par les apprenants du 5eme AP ?
4. Quelle est la méthode qui est plus efficace dans l'enseignement /apprentissage de l'écrit et de l'orale en 5eme AP ?
5. Est-ce que le volume horaire de l'orale est suffisant pour les apprenants du 5emeAP ?
6. Est-ce que l'enseignant applique l'approche par compétence ?

7. Est-ce que les compétences enseignées adaptées aux niveaux des élèves ?
8. Est-ce que la compétence fixée à l'orale servie la fixation de la compétence de l'écrit ?
- 9- Les effectifs de la classe gênent-il- l'enseignant du FLE ?
10. Est-ce que vous faites des séances de remédiassions ?
11. Quelles sont les activités que vous appliqués en classe pour améliorer l'oral chez l'apprenant ?
12. Quelle est la place de l'orale dans l'approche par compétence ?

3-3 -les Objectifs du questionnaire :

A travers ces questions posées, notre objectifs étaient de :

-voir la place de l'oral dans une classe de langue au primaire, l'enseignement du français langue étrangère, chaque fois ils apprennent des nouveaux Stratégies qui contribuent dans l'amélioration du rendement scolaire des apprenants.

(Question n°1)

- savoir si le programme est au porté des apprenants ou non.

(Question n°2)

- connaitre la compétence langagière dominante dans le programme de 5emeAP.

(Question n°3)

- connaitre les difficultés rencontrées lors de l'enseignement de l'expression orale.

(Question n°4)

-connaitre la méthode qui est plus efficace dans l'enseignement/apprentissage.

(Question n°5)

-voire est-ce-que le volume horaire de l'oral est suffisant.

(Question n°6)

- savoir est-ce-que l'enseignant applique l'approche par compétence.

(Question n°7)

-connaître est-ce que les compétences enseignées adaptées aux niveaux des apprenants.

(Question n°8)

- connaître est-ce-que il ya une relation la compétence orale et écrite.

(Question9)

-voir l'effet de l'effectif de la classe.

(Question n°10)

-Connaitre le rôle des séances de remédiassions

(Question n°11)

-voir les activités de l'amélioration de l'oral.

(Question n°12)

-savoir la place de l'orale dans l'approche par compétence.

3-4 Difficultés et obstacles surmontés:

Chaque chercheur peut se heurter en chemin à plusieurs difficultés et obstacles. Pour faire aboutir sa recherche, il lui faut les surmonter.

Quant à nous, nous avons rencontré plusieurs difficultés durant la réalisation de notre travail de terrain. Nous résumons ces difficultés comme suit :

- Dans un premier temps, nous avons soulevé le refus de certains enseignants à répondre au questionnaire donné.
- Dans un second temps, nous avons eu du mal à récupérer les questionnaires soumis aux enseignants.
- Dans un troisième temps, lors de la récupération des questionnaires, nous avons été attirés par l'absence de certaines réponses à certaines questions dans le questionnaire.
- En dernier lieu, quel que enseignants ne son pas répondus au questionnaire a cause de leur préoccupation .quant nous avant Antrain de faire le questionnaire les enseignants sont dans la période des examens.

Chapitre II

Analyse et interprétation des résultats du questionnaire

1- L'analyse des résultats du questionnaire :

Question n°1

- Quel est votre point de vue sur le programme de 5emeAP ?

Commentaire:

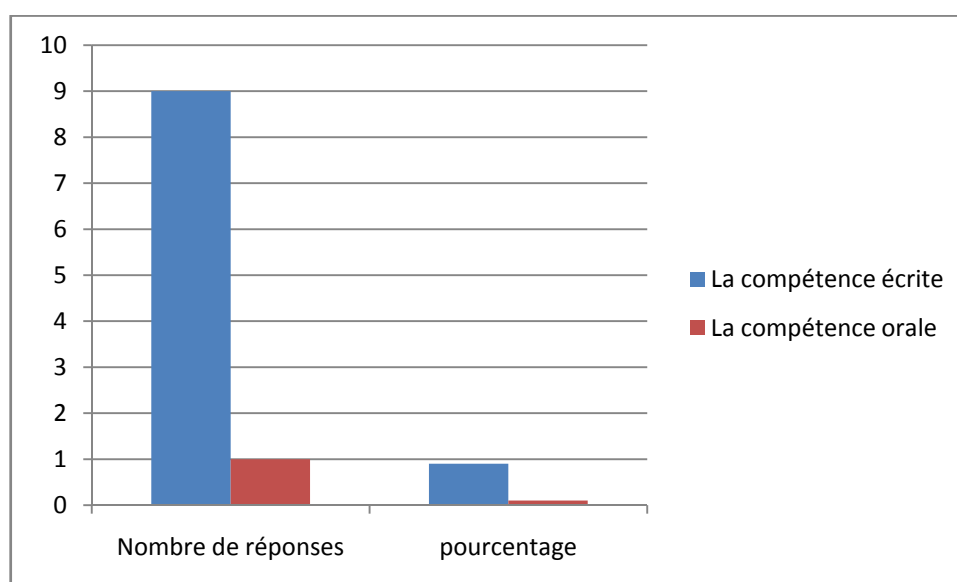
Nous avons remarqué que la plus part des enseignants interrogés ils ont dit que C'est un programme convenable au niveaux des apprenants.

Question n° 2

-Quelle est la compétence langagière qui a une grande importance dans l'enseignement/apprentissage du FLE en 5eme AP ?

Résultat :

proposition	Nombre de réponses	pourcentage
la compétence écrite	9	90%
la compétence orale	1	10%



Commentaire :

Nous avons remarqué que les avis des enseignants questionnés divergeaient sur le choix de la compétence adéquate ou à adapter avec les apprenants.

Il est à noter que la majorité des enseignants du primaire ont optés pour la compétence écrite pour la simple raison que les apprenants assimilent mieux la langue par l'écrit que par le parlé, et par conséquent assurent mieux lors des examens.

N'oubliez pas que l'écrit permettrait d'évaluer plus sérieusement l'apprentissage de la langue et que l'oral est au service de l'écrit parce qu'il serait un moyen plus complexe et plus incertain pour savoir si la langue est acquise ou non.

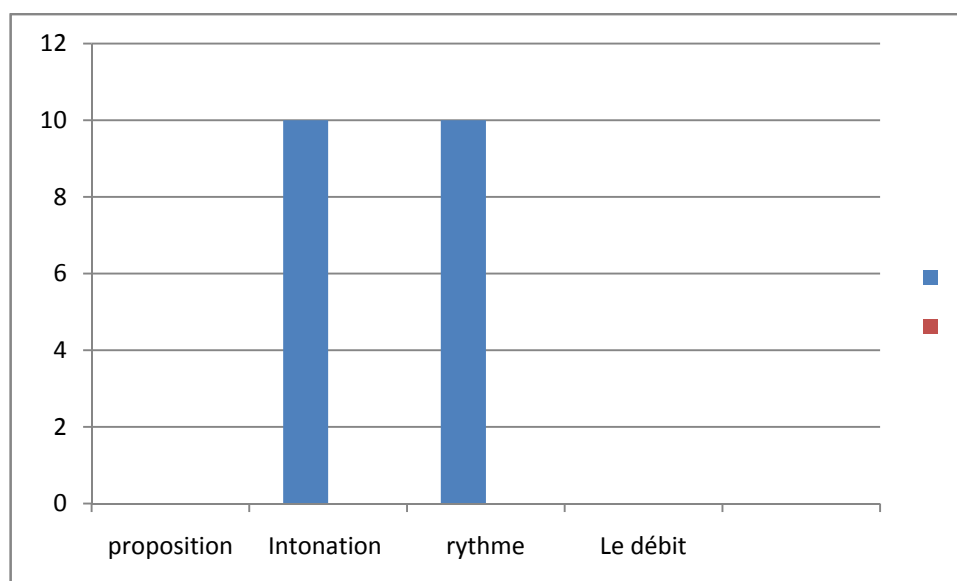
Question n° 3

- Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'enseignement de l'expression orale des apprenants de la 5^{ème} AP ?

- Intonation
- Rythme
- Le débit

Résultat :

proposition	Nombre de réponse	pourcentage
Intonation	10	100%
rythme	10	100%
Le débit		



Commentaire :

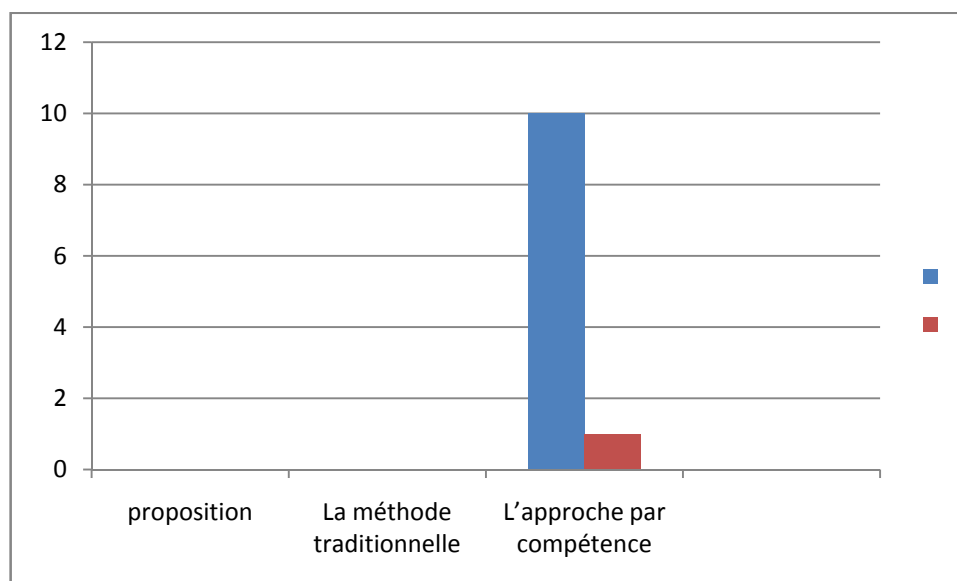
La totalité des enseignants rencontrent des difficultés majeures avec la phonétique (prononciation) des apprenants, ces difficultés de l'oral sont principalement causées par le facteur social et familial (le français est de plus en plus inutilisable dans notre société), et les méthodes d'enseignements favorisent ces problèmes.

Question n° 4

- Quelle est la méthode qui est plus efficace dans l'enseignement /apprentissage de l'écrit et de l'orale en 5eme AP ?

Résultat :

proposition	Nombre de réponse	pourcentage
La méthode traditionnelle		
L'approche par compétence	10	100%



Commentaire :

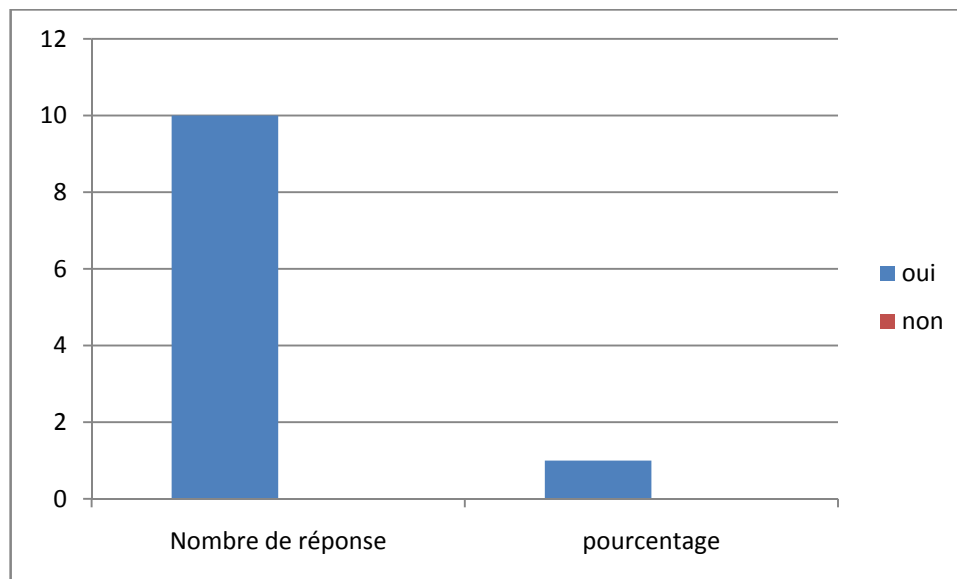
Si on se fie au corps des enseignants l'approche par compétence reste le meilleur choix pour apprendre une langue étrangère, mais il est à noter que cette méthode comporte quelques lacunes qu'il faudra combler avec la méthode traditionnelle qui se base beaucoup plus sur l'écrit en aidant l'apprenant à mieux mémoriser le contenu oral par l'écrit.

Question n° 5

- Est-ce que le volume horaire de l'oral est suffisant pour les apprenants du 5emeAP ?

Résultat :

proposition	Nombre de réponse	pourcentage
oui	10	100%
non		



Commentaire :

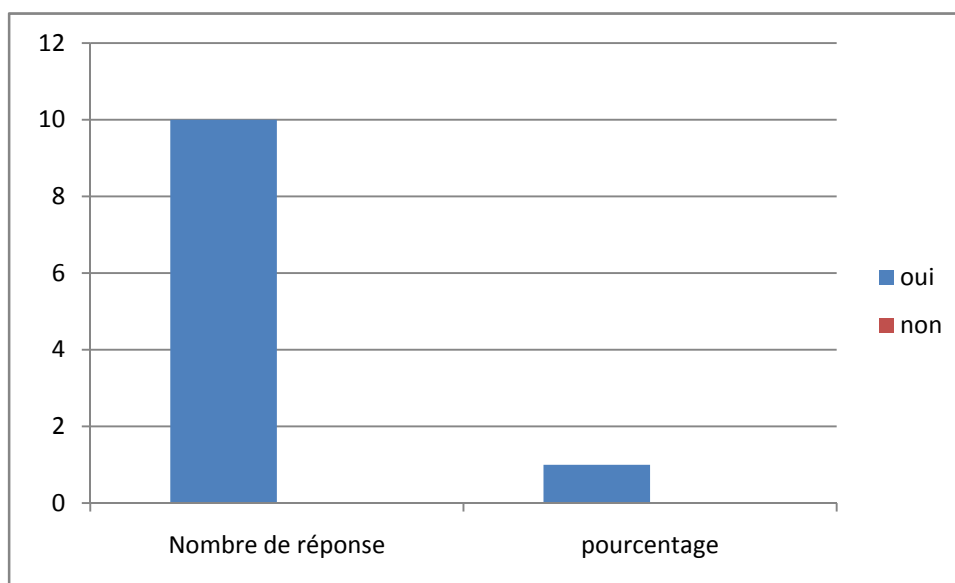
Si le volume horaire est largement suffisant pour la majeure partie des enseignants, il est à noter qu'ils expriment des difficultés à trouver l'équilibre entre l'apprentissage de l'oral et de l'écrit.

Question n° 6

- Est-ce que l'enseignant applique l'approche par compétence ?

Résultat :

proposition	Nombre de réponse	pourcentage
oui	10	100%
non		



Commentaire :

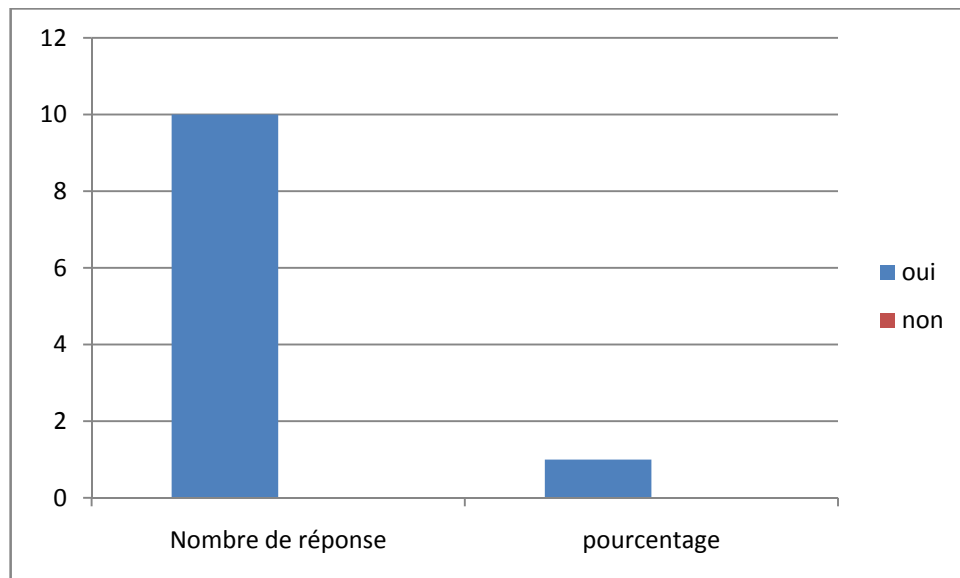
Même si les enseignants respectent l'application de l'approche par compétence pour atteindre les objectifs visés dans le programme. Il se trouve qu'ils soient obligé d'avoir recours à la méthode traditionnelle qui complimente assez bien l'approche par compétence.

Question n° 7

- Est-ce que les compétences enseignées adaptées aux niveaux des élèves

Résultat :

proposition	Nombre de réponse	pourcentage
oui	10	100%
non		



Commentaire :

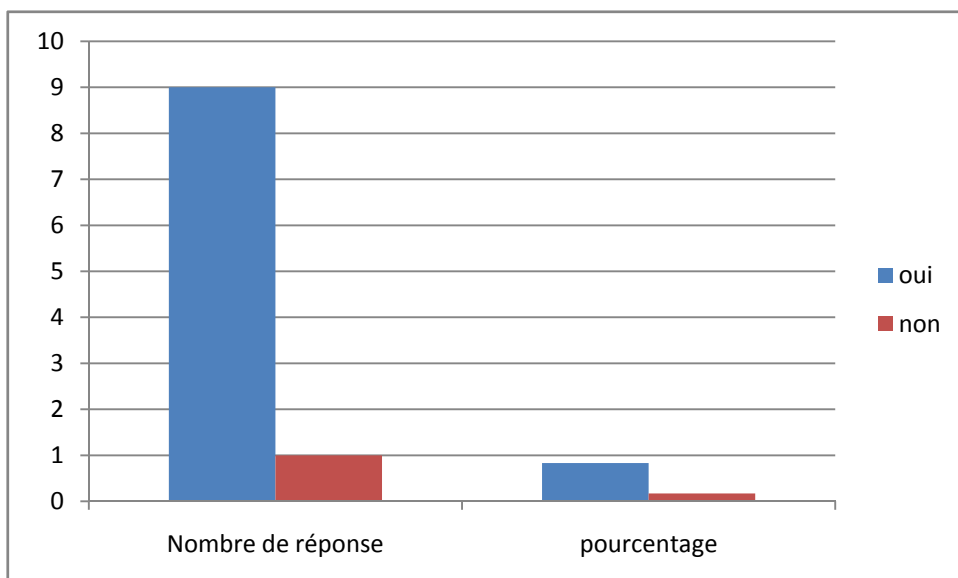
Tous les enseignants d'accord que les compétences enseignées adaptées aux niveaux des apprenants.

Question n° 8

-Est-ce que la compétence fixée à l'orale servie la fixation de la compétence de l'écrit ?

Résultat :

proposition	Nombre de réponse	pourcentage
oui	9	90%
non	1	10%



Commentaire :

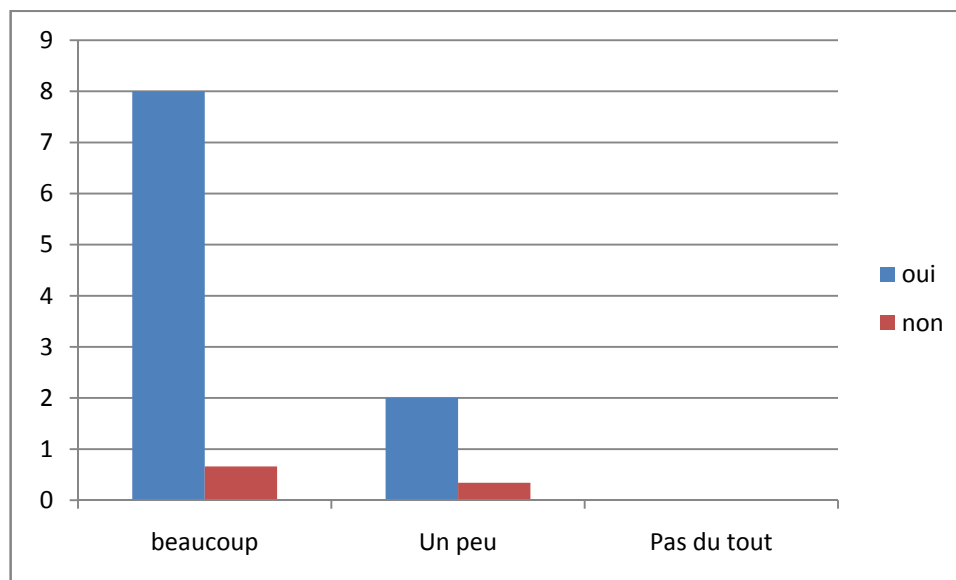
Selon la majeure partie des enseignants affirment qu'il y a une relation directe entre l'apprentissage oral de la langue et la compétence de l'écrit. L'approche soutenue par les enseignants pour expliquer cette relation est que l'apprenant est attiré par l'orale, mais pour mémoriser l'écrit est indispensable.

Question n° 9

- Les effectifs de la classe gênent-ils l'enseignant du FLE ?

Résultat :

proposition	oui	non
beaucoup	8	80%
Un peu	2	20%
Pas du tout		



Commentaire :

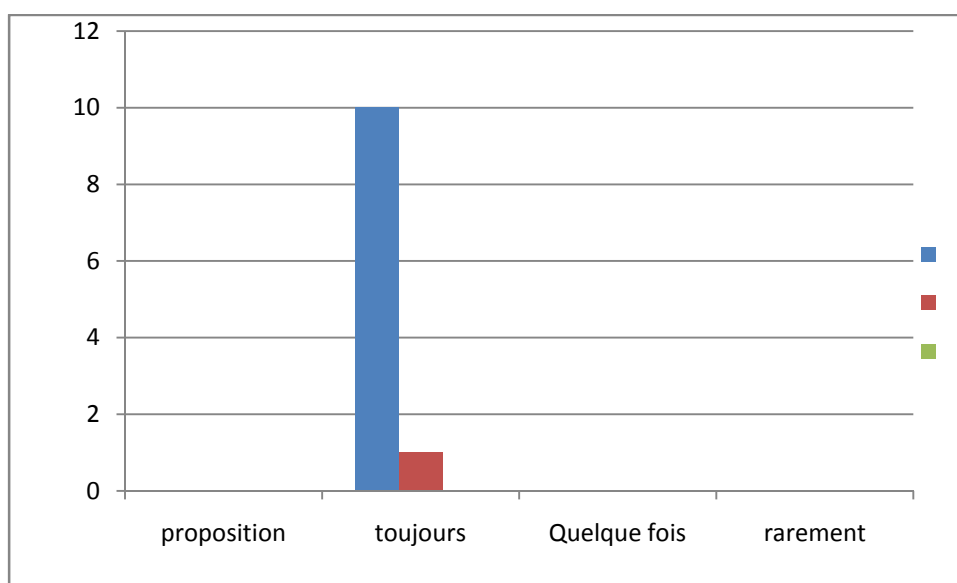
Il est tout à fait établi que le nombre d'élèves en classe nuit gravement à la qualité de l'enseignement selon l'avis de beaucoup d'enseignants, ils avouent que dans de telles circonstances les élèves ont du mal à se concentrer, et eux tendent plutôt à perdre le contrôle sur la classe.

Question n° 10

- Est-ce que vous faites des séances de remédiation ?

Résultat :

proposition	Nombre de réponse	pourcentage
toujours	10	100%
Quelque fois		
Rarement		



Commentaire :

Ces séances de renforcement aident les élèves en difficulté sur de notions fondamentales telles que la lecture, écriture...etc. D'où l'importance de telles séances, et dans le souci de garantir une bonne formation des séances de remédiation doivent être programmées au moins une fois par semaine.

Question n° 11

-Quelles sont les activités que vous appliquéés en classe pour améliorer l'oral chez l'apprenant ?

Commentaire

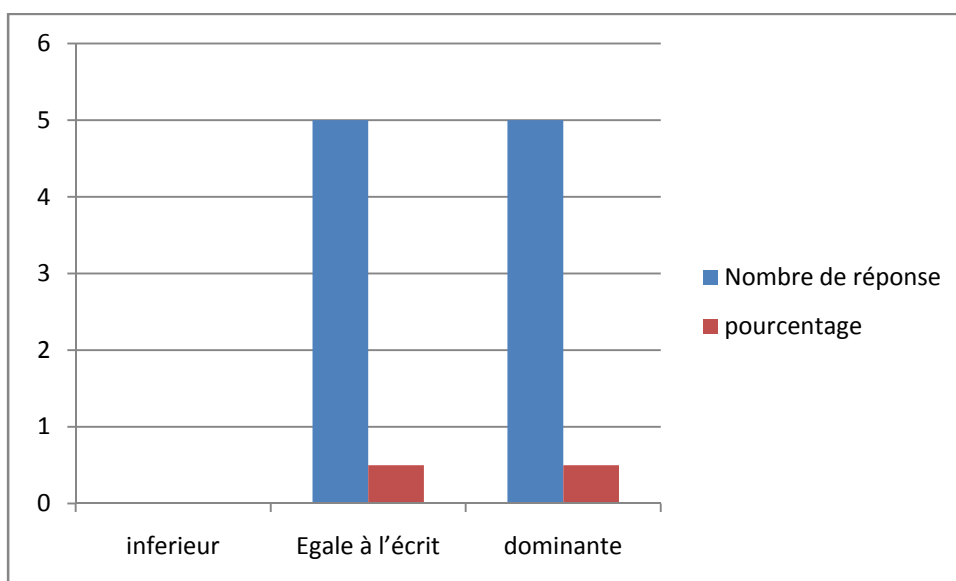
Les différentes techniques utilisées par les enseignants pour améliorer l'oral des apprenants sont plutôt traditionnelles on se basant sur la récitation de poèmes et aiguer les séances par des contes dont les apprenants raffolent ainsi ils peuvent mieux mémoriser la langue.

Question n° 12

Quelle est la place de l'orale dans l'approche par compétence ?

Résultat :

proposition	Nombre de réponse	pourcentage
inferieur		
Egale à l'écrit	5	50%
dominante	5	50%



Commentaire :

Il est dans l'évidence des rapports que les deux approches sont d'une importance équivalente vu que 50% des enseignants ont jugé que la place de l'oral est équivalente à l'écrit et 50% ils ont confirmé que l'oral est dominant dans l'approche par compétence par ce que il ya toujours une interaction et un échange dans la classe entre, enseignant/apprenant et apprenant/apprenant.

En général :

Il est vrai que la production écrite n'a pas toujours bénéficié des progrès méthodologique et technologique qu'étaient orientés vers une compétence de production et de compréhension de l'oral par conséquent contrairement à l'écrit, l'oral a long temps été une priorité.

À travers notre enquête, nous avons constaté qu'il faut améliorer la lecture qui est considéré comme une méthode corrective efficace dans le processus enseignement / apprentissage du FLE en 5^e AP, car la lecture :

C'est l'activité orale qui sert à extraire la prononciation et la signification qui correspond à une représentation graphique du langage. Lire c'est transformer un message écrit en message sonore, puis de le comprendre. La partie matérielle de la lecture est le déchiffrement des éléments (mots, lettres, syllabes).

Poursuivre et approfondir les apprentissages de la lecture / compréhension par la prise de conscience des stratégies de lectures.

La lecture à haute voix permet à l'enseignant de rectifier certaines anomalies au plan de la prononciation, elle habitue l'apprenant à faire des liaisons, elle permet aussi à l'enseignant de noter le traitement de certains traits prosodiques tel que l'accent et l'intonation. Donc il faut encourager l'apprenant de parler pour apprendre la langue étrangère.

Enfin, à la lecture des réponses des enseignants, nous avons remarqué que ces derniers accordent beaucoup d'importance à l'enseignement de cette activité (expression orale) malgré les contraintes rencontrées sur le terrain

Conclusion

Conclusion:

L'objectif d'apprentissage d'une langue quelque soit son statut : Maternelle ou étrangère c'est apprendre à parler et à écrire. Pour qu'il ait une production orale ou écrite, l'enfant doit d'abord apprendre à écouter et à comprendre.

Dans ce travail nous avons abordé un certain nombre d'aspects concernant, tous particulièrement l'enseignement/apprentissage du FLE (français langue étrangère) au cycle primaire, la place accordée à la compétence orale dans le programme officiel de 5eme AP. Le but de notre recherche c'est la compétence orale, comment peut on enseigner et apprendre cette compétence au niveau de primaire?

L'oral étant une forme de communication au même titre que l'écrit, une part importante lui a été accordée dans le programme comme forme première dans l'échange langagier.

Favoriser l'acquisition des compétences de l'oral suppose la recherche permanente d'un équilibre entre la rigueur des exigences du fonctionnement scolaire, qui renvoient à la gestion du groupe ainsi qu'à la mise en œuvre de démarches précisément maîtrisées, et l'encouragement à l'expression, qui suppose patience, capacité d'exploiter les réactions, aptitude à prendre en compte toute manifestation du désir de participer. Il s'agit d'installer, dans un cadre scolaire, les conditions d'un accès progressif à l'autonomie et pour y parvenir La méthodologie directe constituera une approche naturelle de l'apprentissage d'une langue étrangère fondée sur l'observation de l'acquisition de la langue maternelle par l'enfant.

L'enquête menée au près des enseignants nous a permis d'avoir une idée assez claire sur les difficultés rencontrées et dans le souci de combler les lacunes que renferme notre système éducatifs on se permet d'avancer quelques idées susceptibles d'aider les apprenants à mieux assimiler le FLE que nous définissons comme suit:

- L'enseignement des mots étrangers sans passer par l'intermédiaire de leurs équivalents en langue maternelle. L'enseignant explique le vocabulaire à l'aide d'objets ou d'images, mais ne traduit jamais. L'objectif est que l'apprenant pense en langue étrangère le plus tôt possible.

- L'utilisation de la langue orale sans passer par l'intermédiaire de sa forme écrite. On accorde une importance particulière à la prononciation et on considère la langue écrite comme une langue orale "scripturée".
- L'enseignement de la grammaire étrangère se fait d'une manière inductive (les règles ne s'étudient pas d'une manière explicite). On privilégie les exercices de conversation et les questions-réponses dirigées par l'enseignant.
- Une nouvelle approche et qui pourra faire ses preuves en utilisant le Folklore oral local (Spécifique a chaque région). En faisant, appel a la tradition orale, y compris celles des grands parents et se référer a certaines fêtes incontournables du calendrier serait une nouvelles et enrichissante expérience pour l'apprenant, et assimilera mieux la langue du fait qu'il part de quelque qu'il connait déjà.
- Le passage à l'écrit restera au second plan et sera conçu comme le moyen de fixer par l'écriture ce que l'élève savait déjà employer oralement. La progression vers la rédaction libre passera par la dictée, puis par des reproductions de récits lus en classe et enfin par des exercices.

On se référant à l'approche faite par les enseignants qui se basent beaucoup plus sur leurs propres expériences, ils trouvent une certaine équivalence entre l'Oral et l'écrit en confirmation avec la deuxième hypothèse, mais il est a relevé un penchant en faveur de l'oral sur l'écrit vu que ce dernier n'est qu'un moyen pour l'apprenant a scripturer tout ce qu'il a appris et mémorisé de sa pratique a l'Oral.

- La pratique de l'oral doit s'inscrire dans de véritables situations de communication et doit être régulière et intensive pour produire des effets palpables chez les apprenants.

Pour améliorer l'oral chez les apprenants il faut donner la liberté à l'apprenant de travailler selon son rythme, l'enseignant doit créer un climat favorable de manière à ce que l'apprenant se sente en confiance et ose ainsi s'exprimer dans une autre langue que sa langue maternelle. L'enseignant doit, par ailleurs ; encourager et si nécessaire, susciter l'émulation (les encouragements doivent être nombreux et viennent de l'enseignant mais ils peuvent également venir des apprenants eux-mêmes). Comme il est impératif pour les enseignants

Durant la prise de parole laisser le souci de la correction, sans être absent, ne doit pas étouffer le sens du message .il faut permettre à l'initiative individuelle la prise de parole et de cheminer vers une communication authentique entre les apprenants, donc ; il est important d'accepter toutes les réponses : mots, bribes de phrase, mot.etc.

Pousser les apprenants vers la lecture des comptines (poème), des histoires simples...etc. par ce que la lecture enrichit le vocabulaire ; les jeux occupent une place importante en maternelle l'enfant apprend en jouant et prend du plaisir, il est intéressé donc, de proposer des supports ludiques; l'utilisation des supports visuel, auditif, ou audiovisuel ils favorisent le développement du langage ; l'usage pédagogique des TICE par exemple : PITCH LTL (langage Learning and teaching)

Les savoirs-faires ne se construisent que si la pratique langagière est dense, quotidienne redondante et diverse à la fois. Acquérir une maîtrise pratique de la langue et de la communication passe par une véritable pratique.

En fin nous espérons que ce modeste travail ouvrira la voie à d'autres recherches dans le domaine de l'oral, parti incontournable dans l'apprentissage du français langue étrangère.

Références
Bibliographiques

Bibliographie

1-ouvrages théoriques et généraux :

- 1- Albert1998, p.60.61.URL :<http://these.univ-v&=13228>
- 2- Boubaker .Ben Bouzid. L'approche par compétences dans l'école algérienne. Alger Novembre. 2006.
- 3- Bouchard cité par Pouliot, 1993, p.120.URL :<http://these.univ-v&=13228>
- 4- Charraudeau.P et Maigneau.Dictionnaire d'analyse du discours.Paris.seuil.2002.URL : <http://these.univ-lyon2.fr/document>.
- 5- CUQ, Jean-Pierre (sous la direction), Dictionnaire de didactique du français langue Étrangère et seconde, Paris, CLE International, 2003.p.4
- 6- Dictionnaire Larousse ; 1997. p.82, 294,13
- 7- Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème AP ; 2004 .P.3
- 8- Document d'accompagnement au nouveau programme de français 5eme AP, février 2009, p3
- 9- Extrait du séminaire provincial de formation des maitres pédagogiques des sciences du littoral .17et18 octobre. 2007.
- 10- Oulbenali.N. Compréhension et expression de l'oral en classe de première année de licence de français.2006 p.12
- 11-Programme de français 5 ème AP janvier 2009.P1, 2, 5, 6, 7,5
- 12-Xavier Roegiers. (1997) .analyse une action d'éducation ou de formation.paris-Bruxel...de Boeck université.

2- Articles en ligne

- 1- Dictionnaire.sensagent.com/manuel scolaire/fr.fr/3.sept .consulté le : 28/08/2013
- 2- www.ledevoir.com/société/education/226573/écrire-pour-l'ecole-le manuel- scolaire-un-compromis. Consulté le : 12/09/2013
- 3- www.savoirlivre.com/manuel-scolaire.php. Consulté le:12/09/2013
- 4- <http://www.oasisfle.com>. Consulté le 15/09/2013
- 5- <http://these.univ-lyon2.fr/document>. Consulté le 13/09/2013
- 6-<http://creols.free.fr/sociolinguistique/oral-écrit.htm>. Consulté le 21/09/2013

Annexes

Nom :

Prénom :

L'école :

L'expérience dans l'enseignement :

Questionnaire destinés aux enseignants de 5eme AP.

1. Quel est votre point de vue sur le programme de 5emeAP ?

.....
.....
.....
.....

2. Quelle est la compétence langagière qui a une grande importance dans l'enseignement/apprentissage du FLE en 5eme AP ?

* la compétence orale

* la compétence écrite

3. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez lors de l'enseignement des compétences de l'oral, expression (parler) effectués par les apprenants du 5eme AP ?

*intonation

*rythme

*le débit

4. Quelle est la méthode qui est plus efficace dans l'enseignement /apprentissage de l'écrit et de l'orale en 5eme AP ?

*la méthode traditionnelle

*l'approche par compétence

5. Est-ce que le volume horaire de l'orale est suffisant pour les apprenants du 5emeAP

*oui

*non

6. Est-ce que l'enseignant applique l'approche par compétence ?

*oui

*non

7. Est-ce que les compétences enseignées adaptées aux niveaux des élèves ?

*oui

*non

8. Est-ce que la compétence fixée à l'orale sert la fixation de la compétence de l'écrit ?

*oui

*non

9- Les effectifs de la classe gênent l'enseignant du FLE ?

*beaucoup

*un peu

*pas du tout

10. Est-ce que vous faites des séances de remédiations ?

* toujours

* quelque fois

* rarement

11. Quelles sont les activités que vous appliquez en classe pour améliorer l'oral chez l'apprenant ?

.....
.....
.....

12. Quelle est la place de l'orale dans l'approche par compétence ?

* inférieur

* égale à l'écrit

* dominante

Résumé :

Qu'elle est la place accordée à la compétence orale par rapport à la compétence écrite dans le programme de 5^{ème} année primaire ?

Ce mémoire répond à cette question à la lumière d'une enquête par questionnaire faite auprès des enseignants du cycle primaire, Cette étude est réalisée dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie.

En général l'objectif de l'enseignement de FLE (français langue étrangère) au primaire a pour but de développer chez les apprenants des compétences de l'oral et de l'écrit. Donc, le développement des compétences de compréhension et de production orale est l'un des aspects les plus difficiles à enseigner. Son objectif est de nous révéler les difficultés d'acquisition de l'oral et comment enseigner ce dernier d'une manière efficace.

Ce mémoire vise rendre compte de la mise en place de cette compétence dans l'enseignement du FLE à l'école Algérienne.

Mots clés :

Compétence, compétence de l'orale, compétence de l'écrit, programme, l'oral, l'écrit, expression, compréhension.